

S'appropriier les nouvelles dispositions relatives à la formation professionnelle

La loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel comporte de nombreuses dispositions relatives à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

Cette formation d'une journée vous permettra de décrypter et d'analyser les nouvelles mesures et d'identifier leur incidence sur les pratiques de l'entreprise et sur sa gestion au quotidien du «dossier formation».

FORMATION ORGANISÉE

**LE JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018
DANS LES LOCAUX DE LA FEB**

PROGRAMME

I. Une évolution du «PLAN DE FORMATION» vers un «PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES»

II. LE NOUVEAU «COMPTE PERSONNEL DE FORMATION»

Comptabilisation et alimentation

Actions éligibles et modalités de mise en oeuvre

Information et accompagnement des salariés

Création d'un «CPF de transition» en remplacement du «Congé individuel de formation»

III. Ce qui change en matière d'apprentissage

IV. Une refonte des circuits de financement et de la gouvernance

Une contribution unique à la formation et à l'alternance

De nouvelles modalités de collecte et de financement des actions

La transformation des OPCA en OPCO (Opérateurs de Compétences)

V. Allier sécurisation des parcours des salariés et gestion des compétences en entreprise

Conduire l'entretien professionnel

Identifier les évolutions de l'entreprise, analyser les écarts entre compétences requises et compétences nécessaires

Construire et mettre en oeuvre un plan d'action opérationnel

OBJECTIFS

- Décrypter et analyser les nouvelles mesures
- Identifier leur incidence sur les pratiques de l'entreprise et sur sa gestion au quotidien du « dossier formation »

PUBLIC

- Dirigeants
- Responsables ressources humaines
- Chargés de développement de la formation
- Responsables administratifs

INFORMATIONS PRATIQUES

Outil pédagogique : Diaporama, fiches techniques, cas pratiques

Animatrice : Frédérique LONGUEVILLE—Consultante en gestion des ressources humaines

Durée : 1 journée (9H30 à 17H30)

Date & lieu : Jeudi 27 septembre 2018 à Paris (Bureaux FEB—34 Quai de la Loire—75019 Paris)

S'appropriier les nouvelles dispositions relatives à la formation professionnelle

Jeudi 27 septembre 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'entreprise.....

Adresse

Représentée par

Tel / Email

[Inscrit](#)

Nom/Prénom/Fonction	Email

Informations de facturation

Entité

Adresse

Contact / email.....

Règlement à réception de facture

Par chèque, virement ou carte bancaire